

# Commission de Suivi de Site (CSS) Dépôts Pétroliers de la Côte d'Azur (DPCA) commune de Puget-sur-Argens réunion du 6 décembre 2019 - Compte-Rendu -

LISTE DES MEMBRES TITULAIRES ET/OU SUPPLÉANTS SUIVANT ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 9 DÉCEMBRE 2014 ET 25 AVRIL 2018

*COLLÈGE « ADMINISTRATIONS »*

DE WISPELAERE Eric	SOUS-PRÉFET DE DRAGUIGNAN	Présent
LABORDE Jean-Pierre	DRÉAL PACA - UD 83	Présent
	ARS - DT83	Représentée
	DDTM 83	Représentée
GAIMARD Marc	SDIS 83	Présent
	DIRECCTE	

*COLLÈGE « COLLECTIVITÉS TERRITORIALES »*

*Titulaires*

MOISSIN Jean-François	MAIRIE DE PUGET S/ ARGENS	Présent
VERCHERE Rémy	MAIRIE DE PUGET S/ ARGENS	

*Suppléants*

COLOMINES Alain	MAIRIE DE PUGET S/ ARGENS	Présent
GRAS Françoise	MAIRIE DE PUGET S/ ARGENS	

*COLLÈGE « EXPLOITANTS »*

*Titulaire*

MADI Souffou	DPCA, CHEF DE DÉPÔT	Présent
--------------	---------------------	---------

*Suppléant*

PERSIN Marie-Pierre	DPCA	
---------------------	------	--

*COLLÈGE « SALARIÉS »*

*Titulaire*

TELMON Thomas	DPCA	
---------------	------	--

*Suppléant*

LOUISE Kilian	DPCA	
---------------	------	--

*COLLÈGE « RIVERAINS OU ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT »*

*Titulaires*

PEUVRIER Daniel	AVSANE	Présent
-----------------	--------	---------

*Suppléant*

Non désigné	AVSANE	
-------------	--------	--

**AUTRES PRÉSENTS NON DÉSIGNÉS**

*COLLÈGE « ADMINISTRATION »*

DEGLI-ESPOSTI Henri	DREAL PACA - UD 83	Présent
---------------------	--------------------	---------

*COLLÈGE « COLLECTIVITÉS TERRITORIALES »*

BOUDOUBE Paul	MAIRIE DE PUGET S/ ARGENS	
---------------	---------------------------	--

*PERSONNES QUALIFIÉES*

POURTAIN Eric	CYPRES	Présent
---------------	--------	---------

QUORUM

Membres : 9 présents ou représentés  
 Quorum : la moitié des voix délibératives  
 Majorité : deux-tiers des présents ou représentés

**NOMBRE DE PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS**

COLLÈGE ÉTAT :	3 PRÉSENTS - 2 POUVOIRS / 6 MEMBRES	5 VOIX
COLLÈGE COLLECTIVITÉS :	2 PRÉSENTS - 0 POUVOIR / 2 MEMBRES	6 VOIX
COLLÈGE EXPLOITANT :	1 PRÉSENT - 0 POUVOIR / 1 MEMBRES	6 VOIX
COLLÈGE SALARIÉS :	0 PRÉSENT - 0 POUVOIR / 1 MEMBRES	0 VOIX
COLLÈGE RIVERAINS / ASSO PROTECTION ENV :	1 PRÉSENTS - 0 POUVOIR / 1 MEMBRES	6 VOIX

**TOTAL : 7 PRÉSENTS - 2 REPRÉSENTÉS = 9 MEMBRES (SOIT 23 VOIX) SUR 13 MEMBRES (30 VOIX).**

LA COMMISSION DE SUIVI DE SITE PEUT DÉLIBÉRER VALABLEMENT.

La réunion débute à 14h40.

L'accueil et l'introduction sont fait par Monsieur le Sous-Préfet.

Un tour de table de présentation est fait.

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA CSS DU 5 JUILLET 2018**

Un vote est demandé par le Sous-Préfet pour l'adoption du compte-rendu de la réunion de la CSS du 5 juillet 2018 ; il n'y a pas d'opposition, pas d'abstention :

**Résolution:**

La Commission adopte le compte-rendu la réunion de la CSS du 5 juillet 2018.

**CONTRE : 0                      ABSTENTION : 0                      POUR : 23**

**DÉSIGNATION DES MEMBRES DU NOUVEAU BUREAU SUITE AU CHANGEMENT D'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL**

Il est demandé aux participants de désigner un membre par collège.

**Sont désignés pour constituer le bureau de la commission de suivi de site:**

Administrations	:	DREAL (M. LABORDE)
Collectivité	:	M. MOISSIN (Puget-sur-Argens)
Exploitant	:	M. MADI
Salariés	:	M. TELMON
Riverains/Associations	:	M. PEUVRIER (AVSANE)

**CONTRE : 0                      ABSTENTION : 0                      POUR : 23**

**MODIFICATIONS RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET DÉSIGNATION DU BUREAU**

M. Pourtain fait une lecture exhaustive du projet de règlement intérieur avec des explications sur les changements de l'article 10 du règlement intérieur relatif aux modalités de vote.

Un vote est demandé par M. le Sous-Préfet pour l'approbation du projet de Règlement Intérieur de la CSS ; il n'y a pas d'opposition, pas d'abstention :

**Résolution :**

Le projet de Règlement Intérieur de la CSS est approuvé.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 23

En préambule du bilan de l'exploitant, le Sous-Préfet rappelle les événements qui se sont déroulés sur le site de Lubrizol le 26 septembre. Il précise que suite à cet accident, des modifications réglementaires seront promulguées. Dans l'attente, un courrier du préfet demande aux exploitants de réaliser des exercices de nuit et qu'il est nécessaire que l'exploitant puisse accéder en tout temps aux données relatives à ces stocks ce même si le site n'est plus accessible.

M. Moissin demande si des chargements sont effectués de nuit. M le Sous-Préfet répond que contrairement à d'autres sites il y a du personnel en permanence, mais qu'il n'y a pas de chargement de nuit.

**BILANS ANNUELS DE LA SOCIÉTÉ DPCA FRANCE DEPUIS LA DERNIÈRE RÉUNION - FAITS MARQUANTS**

M. Madi est le nouveau chef de dépôt. Il arrive de Mayotte où il gérait les trois dépôts. Il présente un diaporama (en **annexe**).

Quelques explications :

- ✓ Diapo 3 : Particularités du site
  - Approvisionnement massif par pipeline depuis Fos-sur-Mer
  - Expéditions exclusivement par camions (1750 par mois)
- ✓ Diapo 5 : Le site a 11 personnels et le seul mouvement de personnel depuis la dernière réunion de CSS est le départ du chef de dépôt en septembre 2018 qui a été remplacé en intérim par un de ces adjoints.
- ✓ Diapo 6 : La stratégie du site est basée sur une forte polyvalence des personnels. Il est à noter que même si un opérateur a une faible polyvalence dans l'immédiat les 8 opérateurs sont très impliqués et 344 heures de formation ont été réalisées.
- ✓ Diapo 8 : Dans le cadre de la réglementation relative à la lutte incendie pour les dépôts de liquides inflammables, il avait été fait le choix de la stratégie de l'autonomie du site avec une extinction directe. Les travaux nécessaires à cette stratégie se sont réalisés en 2017 et 2018.  
*M. Laborde précise que le site était autonome mais que maintenant le choix a été fait d'avoir des attaques adéquates en fonction des sinistres ce qui normalement est plus rapide et efficace.*
- ✓ Diapo 11 : GMAO (gestion de la maintenance assistée par ordinateur)  
*Question de M. Moissin : Est-ce que la GMAO est le résultat formalisé du SGS (système de gestion de la sécurité) ?*  
*M. Madi : Oui, pour partie.*  
*M. Laborde : Oui, mais cela va beaucoup plus loin que les exigences du SGS.*
- ✓ Diapo 12 : IGP = inspection générale planifiée
- ✓ Diapo 16 : Ce qui est en rouge correspond aux financements des actions et ce qui est en vert correspond à la réalisation.
- ✓ Diapo 17 : Présentation du programme pluriannuel.  
*Remarque de M. Colomines : Vous prévoyez une cuve supplémentaire d'Ethanol. A quel endroit est-elle envisagée ?*

*M. Madi : Pour le moment ce n'est qu'à l'étude et dans l'immédiat nous ne savons pas encore à quel endroit car il y a de nombreux impacts comme sur la défense incendie par exemple.*

*M. le Sous-Préfet : Ce projet est-il lié à une augmentation de la demande ?*

*M. Madi : Je n'ai pas la lisibilité commerciale.*

*M. Laborde : Toutes modifications passent par l'item gestion des modifications du SGS. Il doit donc y avoir une ou des études pour évaluer tous les impacts dont ceux à l'extérieur du site. Il est rappelé qu'il y a un PPRT est donc que le risque ne peut pas augmenter. Une fois cette étape réalisée par l'exploitant, nous l'évaluerons. C'est un point pour lesquels l'inspection des installations classées attache beaucoup d'importance.*

- ✓ Diapo 20 : Au sein de notre groupe, nous disposons d'un logiciel qui permet d'avoir beaucoup de retours d'expérience très détaillés.

*M le Sous-Préfet : Combien reste-t-il de carburant dans un camion ?*

*M. Madi : Il est presque impossible de savoir combien car trop de facteur interviennent.*

*M. Laborde : En métrologie, il y a forcément une tolérance !*

*M. Madi : Nous avons une tolérance de 3 pour 1 000*

- ✓ Diapo 23 : TMF (Total Marketing France)

*M. Moissin : mesurez-vous les COV*

*M. Madi : Oui, au titre de la certification ISO 14 001 nous suivons les émissions de toute nature. Donc nous suivons et nous traitons les vapeurs des citernes qui sont liquéfiées et réinjectées dans nos installations.*

*M. Laborde : C'est aussi un sujet pour les postes de remplissage qui fonctionne en circuit fermé.*

Poursuites des échanges hors diaporama

*M. Colomines : Pendant les différentes manifestations qui se sont produites devant le dépôt, il y a des gens qui ont fait brûlés des palettes et tout un tas d'autres choses, est-ce dangereux ?*

*M. Madi : Oui absolument car ils ne mesurent pas la gravité de la situation d'autant que certains se laissent emporter par leurs émotions.*

*M. Moissin : Nous sommes rassurés que le Sous-Préfet réagisse si vite par rapport à ces situations et qu'il vienne sur site pour les gérer.*

*M. le Sous-Préfet : C'est normal car la gravité de certains des comportements observés nécessitaient une sécurité absolue.*

- ✓ Diapo 24 : À propos du PPRT

*M le Sous-Préfet rappelle à la mairie que les travaux exigibles au titre du PPRT doivent être réalisés dans les 8 ans après approbation du PPRT. Il ne reste donc qu'1 an, le 1<sup>er</sup> janvier 2021 passé les financements ne seront plus possibles.*

*M. Moissin précise les actions déjà réalisées par la mairie entre autres pour obtenir des rendez-vous. 35 rendez-vous sur 160 logements. 20 diagnostics réalisés. L'action est bien lancée mais cela reste laborieux. La mairie espère finaliser dans les délais.*

## BILAN DE L'INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSÉES

Explications de M. Laborde.

La dernière EDD (étude des dangers) date de 2014 et la prochaine sera rendue en 2022 alors qu'elle est exigible tous les 5 ans. Cet écart est lié au fait qu'il y a eu 3 ans d'aller - retour avec exploitant et qu'en conséquence l'EDD de 2014 n'a été finalisée qu'en 2017. 2017 plus 5 ans, la nouvelle EDD sera donc attendue en 2022.

L'inspection de 2019 sera réalisée d'ici la fin de l'année. En 2018, elle avait porté sur le risque d'inondation et les MMRi. Quelques remarques avaient été faites sur la gestion du risque inondation.

*Remarque de M. Madi : Nous avons subis de fortes précipitations 2 fois en peu de temps. La première fois, les cuvettes de rétention ont été particulièrement impactées. Comme nous*

sommes équipés de pompes de relevage, nous avons redirigé l'eau des cuvettes vers le bassin d'orage. Le système a bien fonctionné mais la pompe de la cuvette de JET a dysfonctionné. Nous avons pu compenser avec une pompe mobile mais cela reste à étudier car il est possible que nous ne disposions pas de suffisamment de pompes mobiles.

M. Moissin : Vous êtes alimentés par quelle alimentation électrique.

M. Madi : Je ne sais pas encore.

M. Moissin : Le sujet ENEDIS est un sujet important et récurrent à chaque inondation car une des deux stations est inondée à chaque fois.

M. le Sous-Préfet : Avez-vous des groupes électrogènes présents sur site.

M. Madi : Oui, mais comme nous avons beaucoup d'actions automatisées, nous avons investi un nouveau groupe pour couvrir toutes les activités du site comme la sécurité par exemple.

M. le Sous-Préfet : Peut-on envisager la mise en place de projets photovoltaïques dans les périmètres constructives à proximités du site.

M. Peuvrier : Ce type de projet ne poserait il pas des problèmes de sécurité car un panneau solaire produit à la moindre lumière. Il peut donc y avoir des étincelles.

M. Moissin : Nous avons souvent été sollicités sur ce type de projets mais nous n'avons jamais donné suite considérant que c'est trop dangereux.

M. Laborde : Pour nous, l'exigence est et reste la sécurisation du site.

M. Laborde précise quels seront les points de la prochaine inspection :

- ✓ Etude des dangers
- ✓ Formations aux situations d'urgence
- ✓ Exercice POI dont le prochain est à réaliser en dehors des heures ouvrables
- ✓ Connaissance en temps réels de la liste des produits sur site ainsi que de leurs quantités même en cas d'inaccessibilité à l'établissement.

M. laborde prend note qu'il n'y a pas eu d'exercice POI en 2019

M. Madi : Oui, c'est lié au changement de responsable.

M. le Sous-Préfet : Je veux que le prochain exercice POI se fasse avec la participation des pompiers.

M. Gaimard : Nous le souhaitons également surtout depuis que vous êtes autonomes.

Démarche post PPRT :

- ✓ Une réunion d'information a été réalisée en novembre. Environ 50 personnes étaient présentes.
- ✓ Une réunion avec les artisans sera faite en janvier 2020

## QUESTIONS DIVERSES

### INFORMATION DU PUBLIC

Une plaquette a été réalisée en novembre 2017.

M. Moissin explique qu'il ne les a pas donc qu'il ne les a pas distribuées.

M. Madi les a dans son bureau.

M. Laborde rappelle que l'information des populations est sous la responsabilité de l'exploitant.

M. Pourtain précise que DPCA n'est plus adhérent au CYPRES et qu'en conséquence, le CYPRES ne peut pas aider l'exploitant.

M. Madi est surpris et il est proposé qu'une rencontre CYPRES / DPCA soit faite pour régler la situation de l'information préventive.

### INFORMATION SUR LE PPI

Date de signature : 17 décembre 2014.

Dernier exercice 27 juin 201.

M. le Sous-Préfet remercie tous les participants.

Les différents points de l'ordre du jour ayant été abordés, la réunion se termine à 16h20.

Le Président de la CSS

07 OCT. 2020



Eric de WISPELAERE  
Sous-Préfet de Draguignan



# **DEPOT PETROLIER DE LA COTE D'AZUR**

Commission de Suivi de Site – Draguignan – 6 décembre 2019

Souffou MADI, chef de dépôt

# SOMMAIRE

- Présentation du site
- Organisation et formation
- Identification et évaluation des risques d'accidents majeurs
- Maitrise des procédés, maitrise d'exploitation
- Actions pour la maitrise des risques et programme pluriannuel
- Gestion des situations d'urgence
- Gestion du retour d'expérience
- Bilan du système de gestion de la sécurité
- Système de management intégré



# PRÉSENTATION DU SITE

- Capacités de stockage : **48 000 m3**      Nombre de postes : **7 sources dont 3 JET / 1 dôme / 1 source Contaminâts**
  - Nombre de bacs : **10**
  - Grands produits : **GO, FOD, BE95, SP98, JET A1**
- 
- Approvisionnement massif par **pipeline (SPMR)**
  - Approvisionnement camions : éthanol, additifs, colorant (environ 800 camions/an)
  - Expéditions camions : 801 000 m3 (environ 1750 camions /mois)
  - Actionnariat JV : **TOTAL, ESSO, ENI, THEVENIN DUCROT**

# ORGANISATION ET FORMATION



## ORGANISATION

- **Le site présente un effectif- cible de 11 personnes:**
  - Un chef de dépôt
  - Deux adjoints
  - Huit opérateurs polyvalents d'exploitation
  
- **Mouvements de personnel en 2018 : 1 mouvement**
  - **Départ du chef de dépôt en septembre et remplacement en intérim par 1 adjoint**



# FORMATIONS

- **Habilitation aux tâches DPCA : 91%**
- Equipe polyvalente
  - 4 opérateurs : **100%**
  - 2 opérateurs : **90%** (non habilité à la comptabilité)
  - 1 opérateur: **80%** (non habilité comptabilité et astreinte)
  - 1 opérateur: **30%** (habilité chargements PCC, JET, taches de maintenance diverses)
- **Formations réalisées en 2018**
  - % réalisation / objectif (global) : **96%**
  - **344 heures de formation (en présentiel)**



# IDENTIFICATION ET ÉVALUATION DES RISQUES D'ACCIDENTS MAJEURS



# IDENTIFICATION ET ÉVALUATION DES RISQUES D'ACCIDENTS MAJEURS

- **Etude de dangers**  
Mise à jour **21/11/2014** (prochaine mise à jour septembre 2022)
- **Analyse de risque environnementale**  
**Mise à jour en 2019**
- **Commission de Suivi de Site**  
**Réunion CSS le 5 juillet 2018**
- **Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)**  
Approuvé le **23/05/2012**
- **Arrêtés préfectoraux**  
AP validé : **19 février 2018**
- **Arrêté du 03 octobre 2010 (1432-2)** : L'exploitant doit définir pour le 31/12/2012 sa stratégie incendie.
  - => Choix retenu : **AUTONOMIE** et **EXTINCTION DIRECTE**
  - => Travaux réalisés en 2017,2018



# MAITRISE DES PROCÉDÉS, MAITRISE D'EXPLOITATION



# MAINTIEN DU SYSTÈME DOCUMENTAIRE

- L'ensemble des documents communs aux dépôts est consultable sur l'intranet **NORMA** (MIEL, fondamentaux HSEQ-EE,...) et **GEODE** (arrêtés, études, récolements,...)
- **Le manuel d'exploitation a été mis à jour par le service exploitation et méthodes tout au long de l'année,**



# CONTRÔLES D'ÉQUIPEMENTS, CONTRÔLES TERRAIN,

- **Indicateurs Maintenance GMAO**  
2008 équipements suivis
  
- **Indicateurs IGP zone et Inspection annuelle bacs, cuvettes, tuyauteries**  
100% des IGP réglementaires réalisées



# INDICATEURS HSSSE-EE

- **Accident corporel avec arrêt : 0**
- **1<sup>er</sup> soins : 0**
- **Indicateurs contrôles sécurité chauffeurs**
  - Nombre de contrôles : 540
  - % Non conformités : 1%
  - Principales remarques : Vannes de bacs à égoutture, lunette solaire & lunette de protection
- **Indicateurs contrôles sécurité chantiers**
  - Nombre de contrôles : 190
  - % Non conformités : 1%
  - Principales remarques : Comportement, port des EPI divers...



# GESTION DES MODIFICATIONS



***(PRÉSENTATION EN SÉANCE DES TRAVAUX  
RÉALISÉS CES DERNIÈRES ANNÉES)***



# PROGRAMME PLURIANNUEL

- Principaux travaux programmés



# GESTION DES SITUATIONS D'URGENCE



# PLAN D'OPÉRATION INTERNE

- **Le POI mis à jour diffusion septembre 2018**
  - (valable 3 ans, extinction directe)
- **Exercice Annuel avec les pompiers le 20 mars 2018**
- **12 Exercices mensuels de sécurité-sûreté-santé-environnement**
- **Test du Centre d'Appels d'Urgence (CAU)**



# GESTION DU RETOUR D'EXPÉRIENCE



# BILAN DES DÉCLARATIONS

- **L'ensemble du dépôt utilise l'outil d'enregistrement RAMSES**
- **Sur l'année 2018, 8 événements ont été enregistrés (dont sondes touchées et 2 départs de feu à l'extérieur du dépôt)**
- **Événements marquants :**



# BILAN DU SYSTÈME DE GESTION DE LA SÉCURITÉ

- **Aucun accident notable** ne s'est produit sur le site
  - Les **conclusions** des derniers **audits** internes et externes sont **positives**
  - La revue de direction annuelle permet de s'assurer du **bon avancement des plans d'actions**
- ➔ Le **Système de Gestion de la Sécurité** décliné sur le DEPOT PETROLIER DE LACOTE D'AZUR peut être qualifié de **performant**



# SYSTÈME DE MANAGEMENT INTÉGRÉ

- TMF , opérateur du dépôt, répond aux exigences des normes ISO 9001 (qualité) 14001 (environnement), 50001 (efficacité énergétique) et OHSAS 18001
- Autres audits :
  - Audit interne, référentiel MAESTRO (système interne TOTAL)
  - Audits Clients
  - Inspections JIG (clients Aviation – spécifique JET)

